



PRESS RELEASE:

ONATEL rated by WARA

WARA assigns first-time credit rating of BBB- to ONATEL

WARA rates Burkina Faso's leading telecom company ONATEL BBB-, with a stable outlook

Ouagadougou, 28/04/14 — **West Africa Rating Agency** (WARA) announces today the release of **ONATEL's** first-time ratings. On WARA's regional rating scale, ONATEL's long-term rating is «**BBB-**», in the investment grade category, and its short-term rating is «**w-4**». The ratings essentially reflect the company's seasoned expertise on its domestic market, its leading position in Burkina Faso, as well as its healthy financial profile. The outlook on ONATEL's ratings is **stable**.

At the same time, on its international rating scale, WARA assigns ONATEL ratings of **iB/Stable/iw-6**.

Les notations d'ONATEL restent tributaires des enjeux macroéconomiques et politiques burkinabè, ainsi que du maintien de sa rentabilité élevée et de sa position concurrentielle sur le marché domestique des télécoms. WARA justifie les notations d'ONATEL et la perspective qui leur est attachée par le fait que les forces concurrentielles du secteur des services de télécommunications au Burkina Faso sont déjà très intenses et que, même si un 4ème opérateur fait son entrée sur le marché, ONATEL devrait y conserver une place prépondérante, malgré une vraisemblable compression des marges. De plus, le soutien opérationnel quotidien de Maroc Télécom, actionnaire majoritaire d'ONATEL, permet à la société de mettre en place des procédures efficaces, et étrennées depuis presque une décennie. Malgré la présence de Maroc Télécom au capital, « la notation de contrepartie d'ONATEL ne bénéficie d'aucun facteur de support externe » précise Fabien Paquet, l'analyste principal en charge, pour WARA, de la notation d'ONATEL. «Toutefois, l'opinion de WARA quant à la solvabilité intrinsèque d'ONATEL tient compte du concours opérationnel du Groupe Maroc Télécom ; les scores qui sous-tendent la notation d'ONATEL intègrent

implicitement la contribution du leader marocain des télécoms à la stabilité de sa filiale burkinabè. ».

Cela dit, « la notation d'ONATEL inclut aussi un ajustement défavorable à la carte des scores pour refléter l'importance du risque social, du risque réglementaire et fiscal, et surtout l'entrée potentielle d'un 4ème opérateur mobile qui serait susceptible de contribuer à la dilution des parts de marché des opérateurs déjà installés au Burkina » ajoute monsieur Paquet.

Opérateur historique du Burkina Faso, ONATEL est la seule société proposant des services de téléphonie fixe ; c'est aussi le premier fournisseur d'accès à Internet. Sa part de marché sur le segment de la téléphonie mobile se situe à 44,5%, ce qui en fait le leader national. Son chiffre d'affaires s'élève à 123 milliards de francs CFA en 2013.

Une amélioration de la notation d'ONATEL dépendra: i) d'une amélioration de la notation du Burkina Faso, ce qui paraît peu probable à court terme; ii) du gain significatif et durable de parts de marché dans la téléphonie mobile pour creuser l'écart avec la concurrence ; iii) de la modernisation de ses infrastructures pour améliorer sensiblement la qualité du réseau ; iv) de la réduction du déficit de l'activité fixe, notamment par l'action combinée d'un développement de cette partie du chiffre d'affaire et par une réduction des charges de personnel ; et v) d'une amélioration des délais de recouvrement des créances clients.

Une détérioration de la notation d'ONATEL serait la conséquence : i) d'une détérioration significative et durable des résultats d'ONATEL par une baisse de sa part de marché et de son chiffre d'affaire si un 4ème opérateur venait à entrer sur le marché ; ii) d'une matérialisation du risque social ou politique au Burkina Faso, ce qui pourrait durablement fragiliser l'économie nationale et l'activité d'ONATEL ; ou iii) de l'augmentation de la pression réglementaire et fiscale, à un degré à même de ponctionner les résultats d'ONATEL de manière excessive.

A titre de référence, WARA estime que la probabilité d'occurrence des scénarios favorables est égale à celle

des scénarios défavorables à moyen terme, ce qui signifie en d'autres termes que la notation actuelle d'ONATEL contient autant de possibilités de rehaussement que de risques d'abaissement.

The methodology used by WARA to rate ONATEL is the credit rating methodology for the industrial and commercial companies, which was published on July 15th, 2012, and is available on WARA's website (www.rating-africa.org).

Information sources used by WARA to carry out the ONATEL's ratings are mainly private information obtained during discussions with ONATEL's management team and parent company in February 2014. This information, coupled with publicly available sources, is considered by WARA as satisfactory for conducting ONATEL's credit rating process.

Finally, WARA notes that the credit rating process of ONATEL was requested and participating, meaning that it was performed upon a request by ONATEL, and that the company's management actively participated in the discussions with WARA's team of analysts.

ONATEL's first rating of "BBB-" is the minimum credit rating accepted by the CREPMF to issue debt without a guarantee.

The comprehensive credit rating report is available upon request by e-mail. Contact: infos@credit-rating-africa.org

Contact

Lead Analyst

Fabien PAQUET

Fixe : + 225 22 50 18 44

+ 221 33 825 72 22

Email : fabien.paquet@rating-africa.org